

## LASSERRE-PRADÈRE

Projet d'antenne relais  
chemin Monbrun

L'emplacement retenu à proximité du chemin et de la voie ferrée.

Sur les hauteurs de la commune, à proximité de l'ancien chemin vicinal « Monbrun / Astarac » qui au Moyen-Age reliait les communes de la vallée de la Save à la ville de Toulouse en traversant la forêt de Bouconne, va bientôt s'ériger une antenne de 30 mètres, destinée à un opérateur de téléphonie. Ce chemin abandonné suite à la création de la ligne ferroviaire de Toulouse à Auch, et au tracé de la départementale 42, est maintenant utilisé par les Lasserrois qui vont en forêt de Bouconne pratiquer des activités de loisirs ou sportives comme la randonnée, le jogging ou le VTT. Pour les riverains, l'implantation de cette antenne au milieu d'un champ à proximité de Bouconne paraît trop éloignée de la forêt pour s'intégrer au paysage, et trop éloignée du village pour le couvrir efficacement ; son seul intérêt, pour eux, semble être de procurer le haut débit aux utilisateurs de la SNCF sur la ligne qui passe à proximité. Pour la municipalité, toutes les

règles relatives à cette implantation ont été respectées, l'antenne qui ne coûte pas un seul euro à la commune est suffisamment éloignée de la population qui pourra désormais bénéficier d'une meilleure réception des appels téléphoniques et avec le nœud de raccordement optique (NRO), l'obtention à terme du très haut débit avec la fibre optique sur tout le village.

Sur le plateau le long du chemin vicinal une première tranchée a permis d'enterrer la fibre optique.

Tout comme la voie de chemin de fer qui s'intègre dans le paysage, afin de respecter ce site naturel rare, à proximité de la forêt de Bouconne, tout le monde sur le plateau, espère que la ligne électrique qui devra servir cette future antenne, sera également enterrée le long de ce chemin champêtre déjà amputé de ses plus beaux arbres dont personne sur le site, ne souhaite qu'ils soient remplacés par de vulgaires poteaux.